

RAPPORT D'ACTIVITÉ

UAMC

***Madame Sophie de GIBON, Secrétaire générale
de l'Union Amicale des Maires du Calvados***

Union Amicale des Maires du Calvados

À Honfleur, le 6 mai 2022

**Monsieur le Préfet,
Monsieur le Secrétaire général,
Messieurs les sous-préfets,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Madame la Vice-Présidente de la Région, chère Sophie,
Monsieur le Président du conseil Départemental, cher Jean-Léonce,
Madame l'Adjointe au maire de Honfleur,
Monsieur le Vice-Président de la CdC Pays de Honfleur-Beuzeville,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les conseillers Départementaux,
Colonel JUNQUA,
Colonel AUVRAY,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs,
Mesdames et Messieurs,
Mes Chers Collègues,**

Nous avons le plaisir d'accueillir, Monsieur Thierry MOSIMANN, nouveau Préfet, en votre nom à tous chers collègues, je lui souhaite la bienvenue dans notre magnifique département du Calvados.

Merci Madame THÉVENIN, de nous accueillir dans cette très jolie ville de Honfleur, de votre soutien pour l'organisation de cette assemblée générale et du programme de visite proposé cet après-midi, sans oublier l'apéritif offert par la ville à l'issue de cette matinée et je tiens tout particulièrement à remercier l'ensemble de vos services pour leur participation à la réussite de cette journée.

Je veux saluer également Monsieur Joël BALANDRAUD, Maire d'EVRON, Président de l'Association des Maires de la Mayenne et Secrétaire Général Adjoint de l'Association des Maires de France. À travers lui, je remercie bien évidemment l'AMF et ses services d'être à la fois les relais de nos problématiques au plus haut niveau et les premiers interlocuteurs de nos questionnements.

Chers Collègues,

L'Assemblée générale de notre Association des Maires du Calvados est un rendez-vous important, en termes de rencontres et d'échanges quant à l'actualité de nos collectivités.

Et votre présence nombreuse ce matin à Honfleur, plus de 300 inscrits, montre votre attachement à ce temps privilégié.

Afin de laisser plus de temps aux échanges lors de cette matinée, je ne vous infligerai pas l'exposé détaillé du rapport d'activité qui vous a été remis ce matin et dont vous pouvez consulter le détail sur le site internet de l'UAMC, vous pourrez prendre connaissance de l'activité déployée par notre Union Amicale qui a encore été très riche en 2021/2022.

Je souhaite néanmoins vous rappeler quelques actions et moments forts :

Notre présence au congrès de l'AMF lors duquel nous avons organisé conjointement un cocktail avec les AD de l'Eure et la Seine-Maritime d'où la présence des ministres sur la photo, puis la traditionnelle réception au palais du Luxembourg par nos 3 sénateurs.

Nos réunions d'informations qui apportent un éclairage technique sur nos problématiques, 2 ont rencontrées un vif succès :

- la dématérialisation des autorisations d'urbanisme en partenariat avec la DDTM et le CAUE
- et la rencontre Maire/ Procureurs

La poursuite de **l'Entente des 5 Présidents des AD de Normandie** et j'en profite pour féliciter Olivier PAZ qui a été élu Président de cette Entente pour les 2 années à venir. Cette Entente permet de parler d'une seule voix lors de rendez-vous nationaux, avec les Ministres, le Préfet de Région ou le Président de la Normandie.

La reprise des **Conférences des Parlementaires**, ce temps permet d'alerter et faire remonter les difficultés ou au contraire les avancées locales qu'un projet de loi peut présenter et ce dans le but de défendre au mieux les enjeux locaux lors des discussions à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Le **Rassemblement du 6 mars**, organisé sur l'esplanade du Mémorial, **en soutien à l'Ukraine**, à l'initiative de notre Président et du maire de Caen Joël Bruneau.

Le 8 mars **l'audience des représentants des candidats à l'élection présidentielle** en partenariat avec les autres AD de Normandie dans l'auditorium de la Région à Caen.

Notre présence lors de **la rencontre des libertés locales** à Montrouge organisée conjointement par l'AMF, l'ADF et Régions de France pour auditionner les candidats à l'élection présidentielle.

En termes d'information, je rappelle la mobilisation de notre équipe quant à la mise à disposition d'outils de diffusion que vous connaissez et utilisez tous et que vous pouvez voir sur l'écran :

- site web
- Flash
- Newsletter
- Agenda
- Annuaire
- Page Facebook

Chers collègues,

Vous êtes toujours plus nombreux à solliciter nos services pour **le conseil juridique**. En 2021, 415 demandes de conseils soit une moyenne de 35 questions par mois. Pour mémoire 31 en 2019 et 25 en 2018.

Depuis le début de l'année nous sommes déjà à une moyenne de 44 par mois.

Ne serait-ce pas dû à une multiplication et une complexification des textes ?

Je parlerai même d'inflation normative devenue insupportable pour les collectivités.

Le pouvoir de police du maire, la responsabilité des élus ainsi que l'administration et la gestion communale demeurent une préoccupation majeure des élus.

N'hésitez pas à venir vers nous sur toute question en lien avec l'administration de vos collectivités.

Notre vocation est d'être à votre disposition.

Chers collègues,

L'UAMC vous conseille et vous informe, elle vous représente au sein de plus de 100 commissions départementales, régionales et nationales pour défendre la parole des élus du Calvados.

Je rappelle que cette représentation est pluraliste, équilibrée tant géographiquement que démographiquement à l'image de notre conseil d'administration.

Avec notre Président, Olivier PAZ, et les membres du conseil d'administration que je salue et remercie pour leur implication, nous veillons au mieux à la mission de notre Association, celle d'accompagner les élus tout au long de leur mandat et de les aider à faire face aux défis quotidiens et à venir.

L'UAMC s'est attachée à alerter, intervenir et saisir le Préfet, l'AMF, les Parlementaires ou encore chaque Ministère concerné sur de multiples dossiers remontés par nos adhérents ou chaque fois qu'un projet de loi ou l'actualité le nécessitait.

J'adresse nos remerciements à tous nos partenaires, publics et privés, qui nous aident dans le bon exercice de nos missions et qui nous permettront de mener à bien les projets envisagés. Et si ce n'est déjà fait je vous invite à aller les rencontrer sur leurs stands.

Je veux enfin remercier et féliciter nos collaboratrices et collaborateurs pour la disponibilité et les compétences qu'ils mettent au service de nos adhérents.

Chers collègues,

Voici rapidement évoquée l'activité de l'UAMC. Je vous invite encore une fois à prendre connaissance dans le détail du rapport qui vous a été remis ce matin.

J'en terminerais en rappelant cette année encore **nos inquiétudes légitimes quant à la libre administration de nos collectivités et leur autonomie financière**, notre souhait de libertés locales reconsidérées, d'un État respectueux des collectivités et de ses élus.

Nous les maires, sommes des rassembleurs et œuvrons pour toujours plus de cohésion sociale. Être maire est un engagement qui dépasse toute autre considération.

Le Président Gérard LARCHER le souligne à mon sens mieux que personne, je le cite « *la commune est la cellule de base de notre démocratie locale. C'est l'entité locale d'administration par excellence, celle des bons et des mauvais jours, celle à laquelle s'identifient nos concitoyens* ».

Dans un climat marqué de violences envers les élus, nous avons dû parer quotidiennement aux responsabilités d'administration et d'animation de nos communes, veiller aussi aux équilibres budgétaires avec néanmoins la volonté de mettre en œuvre les projets utiles au développement de nos territoires.

Ces projets, nous le savons tous, sont plus que jamais nécessaires pour soutenir la poursuite de la relance dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint dû aux nombreuses augmentations des matières premières et des coûts de transport.

L'Union Amicale des Maires du Calvados entend plus que jamais être un « veilleur » pour que les politiques publiques répondent au besoin de proximité de nos administrés.

Nous demeurons en ce sens à votre écoute, à votre service, dans un esprit d'unité, avec lucidité et énergie pour défendre la territorialité, sa stabilité institutionnelle et législative, afin de mettre en œuvre les projets d'avenir et préserver les territoires les plus fragiles, et je pense en particulier aux communes de moins de 1 000 habitants (elles représentent encore près de 75% des communes du Calvados).

Soyez assurés, mes chers collègues, de la détermination du Conseil d'administration et de l'équipe de l'Union Amicale des Maires du Calvados.

Merci de votre attention.
